ACTUALITÉS MEDTRIX

LA PLATEFORME MEDTRIX ACCUEILLE **DE NOUVEAUX PROJETS**

- · L'OBServatoire des LAGunes méditérranéennes (OBSLAG) porte sur le suivi de dix masses d'eau lagunaires représentatives des bassins Rhône Méditerranée et Corse. Il s'agît d'un suivi, complémentaire aux réseaux strictement DCE, axé sur les pressions. Il se compose de deux volets : 'Eutrophisation' et 'Pesticides'.
- · Le réseau de surveillance des algues filamenteuses en Méditerranée française : FILAMED :
- Expéditions scientifiques, avec une présentation des résultats des différentes expéditions menées en Méditerranée française ;
- · La cartographie des habitats en milieux lagunaires : CHAMILA:
- · Ouvert au grand public, le projet « Sciences participatives » a pour vocation de servir de plateforme de recensement des différentes perturbations observées par les usagers du milieu marin. Ces perturbations peuvent être d'origine biologique (algues filamenteuses, espèces envahissantes, ...), ou physique (filets de pêche abandonnés, traces de mouillage, ...).



Observation d'algues filamenteuses sur le site 'Balise Rabiou'

Un nouvel outil cartographique à fait son apparition sur la plateforme, il s'agit de l'outil 'Signaler'.



Il permet à l'utilisateur de signaler toute erreur d'affichage et de données et ainsi de faire remonter l'information aux gestionnaires de la plateforme Medtrix. Il est accessible sur l'ensemble des projets.

Les utilisateurs ont désormais la possibilité de construire leur propre carte dans un projet dédié en combinant les couches disponibles dans MEDTRIX. Ils ont la possibilité d'activer/de désactiver la visibilité des couches, modifier la transparence, modifier le style et modifier l'ordre. Ils peuvent également ajouter un titre et exporter leur carte en PDF avec l'outil d'impression.

CONSTRUIRE SA CARTE >

L'équipe Medtrix vous remercie d'avoir été si nombreux à participer à la 3ème édition du collogue : «la Méditerranée, une mer sous surveillance», organisée les 29 et 30 mars. Ce webinaire zoom a été un vrai succès avec plus de 300 participants - acteurs et passionnés du milieu marin.

> Les actes du colloque sont disponibles sur le site web medtrix.fr.











LA PAROLE EST DONNÉE **AUX GESTIONNAIRES**

En tant qu'animatrice de la plateforme, je veille à ce que l'ensemble des projets soient tenus régulièrement à jour, qu'ils soient toujours accessibles et consultables. Je suis pour cela en relation permanente avec les différents porteurs de projets. Ainsi, j'ai une vue d'ensemble sur les projets de surveillance du milieu marin existant en Méditerranée, ce qui est très enrichissant. Mon rôle est également de guider les utilisateurs et les gestionnaires à trouver et à exploiter correctement les informations dont ils ont besoin. Enfin, je veille également à ce qu'il n'y ait aucun dysfonctionnement quelconque, d'affichage, d'utilisation, ce qui est parfois compliqué lorsque l'on gère un si grand nombre de données.

En tant que chargée d'études, je m'appuie sur les données valorisées à travers Medtrix pour la rédaction de rapports d'études, et particulièrement les données issues du projet TEMPO, sur la surveillance des herbiers à Posidonie en Méditerranée. Certaines fonctionnalités de la plateforme me sont très utiles telles que la comparaison des données dans le temps et l'édition de cartes.

Medtrix est une plateforme dynamique, facile à appréhender et à utiliser mais elle est surtout un véritable outil de valorisation des données.

Célia Fery, Animatrice de la plateforme cartographique Medtrix Chargée d'études Milieu marin - Association l'œil d'Andromède



UN OBSERVATOIRE POUR SUIVRE L'APPLICATION DE LA NOUVELLE RÉGLEMENTATION MOUILLAGE

Les dispositifs de surveillance TEMPO, SURFSTAT, DONIA, MEDOBS et IMPACT vont être mis à contribution pour suivre les effets de l'application de la nouvelle réglementation en faveur de la protection de l'herbier de Posidonie dès cet été 2021. L'état de référence avant l'application de cette réglementation est basé sur les données de l'année 2020. Les indicateurs porteront sur le nombre de mouillages sur l'herbier avec la prise en compte de la taille du bateau, la durée du mouillage, la surface concernée, le taux de régression de l'herbier, la répartition des mouillages par classe de profondeur, la surface d'herbier concernée par des mouillages organisés. Le bilan de l'année 2021 sera publié dans la lettre MEDTRIX du début de l'année 2022. MEDTRIX établira chaque année le bilan de cet observatoire.

CAHIER DE SURVEILLANCE MEDTRIX



ATLAS DE SYNTHÈSE 2020 SUR LA SURVEILLANCE BIOLOGIQUE ET LA QUALITÉ DES EAUX DE MÉDITERRANÉE

Edité en 2020, l'atlas cartographique de la qualité des eaux côtières de Méditerranée présente les résultats de la surveillance de l'état écologique des herbiers de Posidonie et des récifs coralligènes, de leurs fonctions écologiques et du niveau de pressions exercées. Il s'appuie sur 430 données biologiques récentes (moins de six ans) permettant d'évaluer l'état écologique et l'état de fonctionnement de ces écosystèmes et sur 11 pressions anthropiques. Le choix des indicateurs utilisés est issu de la bibliographie et de propositions d'experts à la vue des connaissances actuelles. Ces données sont interprétées et synthétisées dans 83 cartes accessibles sur la plateforme MEDTRIX (Atlas de synthèse 2020).

Dans l'état des connaissances actuelles et des informations disponibles, le bon état écologique est atteint pour 74 % des masses d'eau pour les récifs coralligènes et pour 61 % pour les herbiers de Posidonie.



Le fonctionnement écologique concerne les fonctions que ces écosystèmes assurent. Il est évalué par la diversité de poissons observés et par la biophonie des poissons, crustacés et autres invertébrés benthiques. L'évaluation de l'état de fonctionnement met en évidence une altération pour 84 % des masses d'eau pour les récifs coralligènes et pour 71 % pour les herbiers.

Dans 45 % des cas pour l'herbier et dans 80 % des cas pour le coralligène, le niveau d'évaluation du fonctionnement écologique déclasse l'état final des masses d'eau. Les masses d'eau dans lesquelles la qualité des herbiers est très préservée (bon état général final) sont les lles d'Hyères, le Cap Est de la Corse, et la plaine orientale. Les masses d'eau dans lesquelles la qualité du coralligène est très préservée (bon état général final) en situent toutes à l'Ouest de la Corse : Canari, Cap Ouest et golfe d'Ajaccio. Les masses d'eau pour lesquelles l'état général est bon ou légèrement altéré pour les deux habitats sont assez rares pour être soulignées : lles de Marseille hors Frioul, Canari, Cap Corse Ouest et Cap Corse Est. Cet atlas confirme ainsi l'intérêt, dans la complémentarité, de suivre des écosystèmes se développant à des profondeurs différentes et répondant à des pressions différentes.

Cet atlas de synthèse permet de mieux qualifier l'état écologique des herbiers et du coralligène, d'intégrer une information sur le fonctionnement écologique, d'affiner l'identification de secteurs prioritaires, et de valoriser les résultats de l'évaluation et les porter à connaissance. Ces données permettront aux collectivités du littoral, aux services de l'Etat et aux usagers de la mer de mieux connaître et donc mieux protéger la biodiversité sous-marine.

■ Gwénaëlle Delaruelle Andromède Océanologie/ L'œil d'Andromède







UN ATLAS POUR LA CONTAMINATION CHIMIQUE

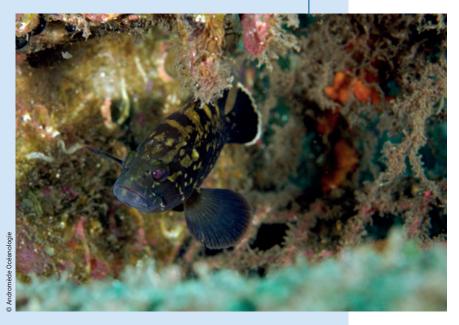
Les réseaux d'évaluation de la contamination chimique des eaux côtières sont les plus anciens.

En Méditerranée, le réseau RINBIO qui fait l'objet d'une coopération entre l'Agence de l'eau et l'Ifremer a renforcé de façon significative la surveillance dès le milieu des années 90. L'atlas de la contamination chimique qui vient d'être publié fait la synthèse des principaux éléments mis en évidence par ce dispositif de surveillance mais aussi des autres réseaux comme le ROCCH sédiment ou bien encore CONTAMED sur la contamination de la chaine trophique. L'ensemble de ces informations et le rapport final (projet CHIMIE-MED) seront mis à disposition prochainement sur la plateforme MEDTRIX.



CAHIER DE SURVEILLANCE MEDTRIX

Juvénile de mérou brun habitant une nurserie Connectivité





RESTAU-MED

UN NOUVEAU PROJET DE MEDTRIX POUR SUIVRE LES TRAVAUX CONCERNANT LA RESTAURATION ÉCOLOGIQUE DES PETITS FONDS CÔTIERS

Dans la continuité de son développement, la plateforme MEDTRIX s'ouvre à de nouveaux projets. RESTAU-MED en fait partie. Ce nouveau projet donne accès à la localisation des opérations, travaux, études, pilotes expérimentaux qui concernent la restauration des fonctions écologiques comme la fonction nurserie ou habitat mais aussi des pilotes de restauration de l'herbier de Posidonie ou du coralligène. A l'image des autres thématiques, RESTAU-MED s'appuie sur la volonté des partenaires de la plateforme de mettre à disposition une information factuelle, illustrée et actualisée. Au-delà du porté à connaissance qui caractérise la plateforme, l'ambition est également de mettre en relation les différents acteurs et compétences et de renforcer les synergies de coopération. La restauration **écologique des petits fonds côtiers** est une politique récente qui a fortement évolué ces dernières années. Si certains enjeux comme la restauration des fonctions nurseries sont considérés comme opérationnels, il convient de poursuivre la réflexion sur la restauration des espèces marines et de certains habitats. Les documents accessibles sur la plateforme permettent à tout à chacun de disposer d'un minimum d'information et, le cas échéant, de se mettre en contact avec les différents maitres d'ouvrage et partenaires pour échanger et avoir des précisions sur le contenu technique, les résultats scientifiques ou sur des aspects concernant l'engagement des opérations comme la réglementation ou le financement.

Pour certaines de ces opérations, REXCOR par exemple, l'utilisateur peut visualiser les modèles 3D des récifs utilisés dans l'expérimentation. Pour d'autres, CREANURS, Récifs PRADO..., une vidéo de présentation est disponible. Enfin, les rapports scientifiques sont accessibles en téléchargement tout comme la plaquette descriptive de l'opération. Les Sites Ateliers de Restauration Ecologique en zone POrtuaire des NurSErie (REPONSE) et de Restauration écologique de la LAgune du Brusc (SAR-LAB) viennent d'être intégrés au projet RESTAU-MED. Ce dernier est particulièrement intéressant puisqu'il aborde la restauration des fonctions nurseries, la restauration d'espèces marines et la restauration d'une zone humide littorale.

RESTAU-MED, comme l'ensemble des projets de la plateforme MEDTRIX ne demande qu'à s'étoffer pour renforcer la valorisation des travaux, la mise à disposition des résultats et la synergie entre les acteurs de Méditerranée qui œuvrent au bon état écologique des eaux côtières. N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez valoriser vos opérations en matière de restauration écologique à travers ce projet.

■ Pierre Boissery, Agence de l'eau RMC







CAHIER DE SURVEILLANCE

MEDTRIX

AGENDA

DÉCOUVREZ LES RENCONTRES, ATELIERS ET CONFÉRENCES ORGANISÉS DANS LE CADRE D'ICO SOLUTIONS TOUT AU LONG DE L'ANNÉE 2021

https://ico-solutions.eu/fr/ico-workshops/

Co-organisé par l'Agence de l'eau Rhône - Méditerranée - Corse, le Conservatoire du littoral et la Chambre de Commerce et d'Industrie métropolitaine Aix-Marseille-Provence.

3-11 SEPTEMBRE 2021, MARSEILLE CONGRÈS MONDIAL DE LA NATURE

Organisé par l'UICN (Union internationale pour la conservation de la nature).

14 ET 15 SEPTEMBRE 2021, NICE ASSISES DE L'ÉCONOMIE DE LA MER

Organisées par le marin et le groupe Ouest-France.

14 SEPTEMBRE 2021

JOURNÉE POLITIQUE DE L'AGENCE DE L'EAU EN FAVEUR DE LA MÉDITERRANÉE

MEDTRIX : Une plateforme en ligne au service des experts du milieu marin pour la surveillance des eaux côtières et des écosystèmes de Méditerranée. www.medtrix.fr

Pour toutes questions relatives à la plateforme et à ce cahier de surveillance : medtrix@andromede-ocean.com

Avec la contribution de : Célia Fery, Gwénaëlle Delaruelle, Florian Holon et Pierre Boissery.

Photos du bandeau : © Julien Dalle, Seaboost







LE PARTAGE DES DONNÉES DE LA SURVEILLANCE, UN CASSE-TÊTE RÉGLEMENTÉ ?

La question de l'accès aux données de la surveillance est un enjeu quotidien pour lequel il n'est pas toujours facile d'y voir clair. Bien souvent, la ligne de conduite se réduit à « c'est de la donnée financée par de l'argent public, vous avez obligation de la mettre à disposition ». Ce postulat n'est pas aussi simple que cela, tout comme le fait de chercher à y voir clair dans les « obligations » des maitres d'ouvrages, des producteurs de données et des partenaires financiers.

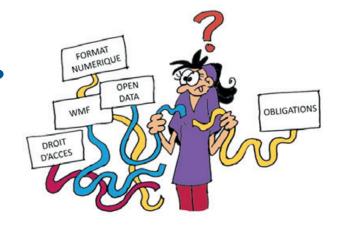
Ce court article ne prétend pas répondre pleinement à la question. Il souligne les points retenus après des échanges avec la CADA (la commission d'accès aux documents administratifs qui a édité un guide pratique sur l'open date avec la CNIL sur la publication en ligne et la réutilisation des données publiques), l'Etalab (le département de la direction interministérielle du numérique dont l'objet est de coordonner la conception et la mise en œuvre de la stratégie de l'État dans le domaine de la donnée), l'avis de l'université de Nice (sollicitée pour le partage de ses données) ou bien encore des thèses et autres travaux de recherche sur la question.

Que faut-il retenir?

Les textes cadrent bien l'accès à de la donnée publique, mais ils n'apportent que peu de précisions quand le maître d'ouvrage est de nature privée. La CADA précise dans son guide qu'un maître d'ouvrage qui reçoit plus de 23 k€ de subvention doit mettre à disposition les données sur la base d'un format simple de type pdf ou accessible par un logiciel de type word ou excel. Elle ne précise pas que toute la base de données ou toutes les couches SIG d'un projet doivent obligatoirement être accessibles.

L'étalab encourage la mise à disposition des données de l'État français au format SIG type SHP comme pour la plateforme data.gouv.fr ou geo.data.gouv.fr. Mais cela ne concerne que les données produites par l'État.

Le fait qu'un maître d'ouvrage public ou privé reçoive une subvention publique ne le prive pas de la propriété de la donnée et de



ses obligations en matière de diffusion. Le partenaire financier n'a aucun droit sur la donnée ni aucune obligation de mise à disposition. Elle ne peut pas non plus exiger un accès libre et ouvert des données pour un tiers au motif qu'une subvention est accordée.

Il est évident, et cela est confirmé par les besoins liés à la déclinaison des directives européennes, que le partage des données est à encourager, ne serait-ce que pour des guestions d'économie financière ou d'éviter les doublons. Pour autant, il faut garder à l'esprit qu'une donnée n'est pas qu'une simple information informatique, mais une information acquise dans un cadre technique ou scientifique, avec des limites ou des conditions d'interprétation. Son interprétation s'avère souvent plus pertinente quand elle est également accompagnée par l'expertise de son producteur. La question de l'accès aux données de la surveillance ne peut pas se résumer à la simple (mais complexe) question d'un partage informatique. Il est préférable qu'elle intègre, même à minima, l'association de son propriétaire pour tout ou partie de la réflexion et ceci dans un cadre bien défini. C'est sans doute un élément essentiel pour encourager et favoriser le partage des données, une dynamique de partenariat, mais aussi une meilleure interprétation.

Vous avez été certainement confrontés à cette question d'accès ou d'échange de données. Votre analyse est utile à la plateforme de MEDTRIX. **Faites-nous part de votre expérience.**

Pierre Boissery, Agence de l'eau RMC



